U. N. I. S. S. S.

UNION INTERSYNDICALE DES SECTEURS SANITAIRES ET SOCIAUX

Charenton-le-Pont, le 4 janvier 2023

Madame, Monsieur,
Chère Adhérente, cher Adhérent,

Le secteur social et médico-social a su quelque peu tirer son épingle du jeu en 2022 en dépit d'une période troublée par de nombreuses crises.

Début février 2022, la guerre en Ukraine s'est ajouté à l'épidémie de COVID 19 engendrant des risques pour une économie mondiale qui encore aujourd'hui doit faire face aux contrecoups de la crise sanitaire qui dure depuis trois ans.

Ces évènements ont déclenché une crise sociale impactant les organisations des entreprises, de nos organismes gestionnaires, tant sur le plan budgétaire, par l'augmentation des charges de fonctionnement, notamment les coûts d'alimentation, d'énergie et des hausses de carburants, que sur nos difficultés de recrutement par un manque d'attractivité, du fait notamment des salaires et du pouvoir d'achat en baisse ces 25 dernières années.

Pour faire face, le secteur a donc dû et su s'adapter et s'est engagé dans des négociations avec nos gouvernants au plus haut des instances de l'Etat.

Ainsi, l'UNISSS a adressé un courrier à Madame la Première Ministre afin de solliciter une réévaluation des budgets de fonctionnement et des augmentations de salaires pour le personnel du secteur.

Ceci s'est traduit par une conférence des métiers en février 2022, par l'obtention d'un Ségur concernant près de 80% du personnel, correspondant à une hausse des salaires de 239€ et 38€ bruts pour les personnels soignants et personnels socio-éducatifs à partir de novembre 2021 et avril 2022.

Une deuxième conférence salariale a été organisée en octobre 2022 permettant d'entrevoir une revalorisation des salaires de 3% pour l'ensemble des salariés, traduite par une signature des syndicats nationaux des salariés (CFDT, CFE-CGC, FO) et de l'UNISSS par un avenant signé le 9 décembre 2022 applicable au 1er juillet 2022, à ce jour en attente de validation de la CNA.

Au final, en fonction des catégories de personnel, un salarié aura bénéficié en 2022 d'une augmentation de près de 20%.

Nous pouvons, je le crois, nous féliciter de ces avancées salariales, des négociations engagées auprès du Ministère et des Commissions paritaires où nous constatons unanimement avec les représentants des confédérations syndicales, un vrai dialogue social constructif dans la CCNT 65.

A ce stade, je tiens, en ma qualité de Président, à remercier la Présidente de la CPPNNI Armelle BONNECHAUX, l'ensemble des membres du Conseil d'Administration de l'UNISSS, sa Secrétaire Générale Anne-Marie MIRO, pour leur engagement et leur travail tout le long de l'année au service du secteur et du territoire national.

Mais il reste encore beaucoup à faire.

2023, « Un Ségur pour tous » :

Nous relancerons auprès du Ministère le « Ségur pour tous » comme nous nous étions engagés par une signature d'avenant en juillet 2021.

L'équité pour tous, pour tous les salariés travaillant pour le secteur, quels que soient le poste, la fonction, travaillant directement auprès des personnes accompagnées ou travaillant en fonction support et indirectement pour ces mêmes personnes.

2023, vers une CCUE (Convention Collective Unique Etendue) :

2023 devrait voir désormais les travaux effectifs de la CCUE. Nous y contribuerons par le biais de notre participation à NEXEM avec cette volonté d'harmoniser le secteur et de le rendre à nouveau attractif, si important au soutien des populations les plus démunies et fragiles de notre Société.

2023, la préparation à la Représentativité patronale de l'UNISSS :

2023 verra à nouveau notre remise en cause de la représentativité de l'UNISSS et de la CCNT 65. Nous devons tout faire pour continuer à exister jusqu'à la mise en place effective de la CCUE.

Nous travaillerons et préparerons ce dossier important, déjà plusieurs fois prouvé par la solidité de notre dialogue social avec les partenaires sociaux.

2023, un site internet rénové :

Nous continuerons à nous rendre visibles, présents dans les instances Nationales et auprès des grandes Fédérations du secteur, défendant ainsi nos organisations gestionnaires, militantes et les personnels dans leur Qualité de Vie au Travail au service des populations les plus fragiles de notre territoire national. Le nouveau site sera mis en ligne courant janvier de cette année.

Chers Amis,

Je vous souhaite une année 2023 pleine d'enthousiasme et d'engagement afin d'apporter chaleur et réconfort à ceux auprès de qui nous nous sommes engagés depuis tant d'années.

Votre Président dévoué Thierry BOSCARIOL

Et le Conseil d'Administration de l'UNISSS